

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Une réduction significative du taux d'élèves sans diplôme ou sans qualification de la formation générale des jeunes à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Trois-Rivières, le 26 novembre 2010.- La publication récente des données officielles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification des élèves en formation générale des jeunes, est des plus encourageantes pour la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

En un an, le taux d'élèves sans diplôme ni qualification est passé de 23,5 % en 2007-2008 à 18,5 % pour l'année 2008-2009. Une baisse significative de 5 % qui amène la Commission scolaire à se classer à un taux comparable à celui de l'ensemble du Québec, qui est de 18,4 %. Pour l'ensemble du réseau public, le taux d'élèves sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes est de 21,3 %.

TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION, PARMIS LES SORTANTS, EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES POUR L'ANNÉE 2008-2009

	TOTAL EN %
COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY	18,5
RÉSEAU PUBLIC (72 COMMISSIONS SCOLAIRES)	21,3
ENSEMBLE DU QUÉBEC (RÉSEAUX PRIVÉ ET PUBLIC)	18,4

Un milieu mobilisé, des actions qui rapportent

Le président du Conseil des commissaires et la direction générale de la Commission scolaire tiennent à souligner l'implication et la mobilisation de l'ensemble du personnel quant à la persévérance et la réussite scolaires des élèves. Leur travail et leurs efforts concertés permettent d'élaborer des programmes ainsi que des actions efficaces et novatrices pour les élèves.

Au cours des dernières années, plusieurs gestes ont été posés en ce sens. La Commission scolaire a mis en place le programme ACCÈS DEP : une grande réussite qui permet à plusieurs jeunes d'explorer différentes formations professionnelles tout en complétant leur formation générale. De plus, le développement et l'encadrement de nombreuses activités parascolaires, dans les écoles, permettent aux jeunes de développer leur passion, créant un sentiment d'appartenance envers leur milieu et, par le fait même, leur persévérance scolaire.

La Commission scolaire a aussi renforcé l'organisation de divers services et augmenté la disponibilité des locaux afin de répondre à une forte demande en formation à l'éducation des adultes, en formation professionnelle et en formation continue. Car la persévérance scolaire est un défi qui doit être relevé à tous les niveaux, soit au primaire, au secondaire, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

La participation active au Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaires (COMPERES) permet à la Commission scolaire d'agir de façon concertée avec des acteurs importants de la région pour accroître le nombre de jeunes diplômés.

Ce ne sont là que quelques exemples d'initiatives qui démontrent que la persévérance scolaire est au cœur des préoccupations de la Commission scolaire.

Poursuivre le travail amorcé avec le nouveau Plan stratégique 2010-2015

Les élèves et les parents peuvent être assurés de la poursuite des actions pour contrer le décrochage scolaire et ainsi améliorer la réussite des jeunes. Ensemble, le personnel de la Commission scolaire continuera à travailler pour assurer la qualité et faciliter l'accessibilité des services éducatifs aux jeunes et aux adultes.